

Avis du Comité d'accréditation à l'occasion de l'étape de suivi du CMI-Figure® « Géosciences et géophysique du littoral » de l'Université de La Rochelle

Le Cursus Master en Ingénierie « Géosciences et géophysique du littoral » de l'Université de La Rochelle prépare aux activités d'ingénieur en géophysique, océanographie côtière et géologie des environnements littoraux, ainsi qu'au métier d'ingénieur conseil en environnement, risques ou aménagement.

Ce CMI a pour formations-supports la Licence « Sciences de la Terre » et le Master « Science pour l'environnement, parcours Géosciences et géophysique du littoral ». Il repose par ailleurs sur les moyens matériels et humains du laboratoire LIENSs (UMRi CNRS n°7266).

En septembre 2021 le Comité d'accréditation a émis un avis favorable à la ré-accréditation pour cinq années du Cursus Master en Ingénierie « Sciences et Génie des matériaux » de l'Université de La Rochelle, assorti d'un suivi à deux ans. Cette décision était dictée par l'analyse que ce CMI souffrait de handicaps qui compromettaient sa progression vers une nouvelle ré-accréditation au bout de cinq ans et qu'il était nécessaire de pouvoir juger au plus tôt de l'effet des remèdes mis en place pour lever les incertitudes. Cette procédure s'inscrit dans l'accompagnement qu'apporte Réseau Figure® aux divers CMI pour renforcer leurs capacités à atteindre les objectifs de qualité requis.

Le comité d'évaluation constitué pour ce suivi a rencontré les diverses parties prenantes du CMI, et a examiné les documents qui lui ont été remis. Ces documents présentent succinctement les actions mises en place dès 2021 pour traiter les points sur lesquels le comité d'accréditation avait appelé la vigilance de l'établissement et des responsables du CMI.

Sur la base du rapport ci-joint du comité d'évaluation, le comité d'accréditation émet un avis favorable pour le maintien de l'accréditation pour les trois années restantes.

Le comité a retenu comme points en faveur du maintien du label CMI-Figure® :

- la non-régression des points forts du CMI
 - un bon respect du référentiel de la formation,
 - la qualité de l'équipe pédagogique,
 - la qualité des enseignements dans les formations-supports qui répondent aux besoins de la profession,
 - le soutien institutionnel en particulier via un inter-CMI bien doté, fort et efficace ;
- la forte implication du responsable du CMI dans l'organisation de la formation et dans le soutien aux étudiants ;
- la très bonne articulation entre le CMI et le Master-support (du fait que la responsabilité des deux est exercée par la même personne) ;

- la satisfaction des étudiants vis-à-vis du programme et des conditions de formation, en particulier pour leur accompagnement recherche ;
- les progrès réalisés en matière de
 - renforcement de l'appui recherche par une meilleure inclusion des étudiants et par la désignation pour chaque étudiant de CMI, au sein du laboratoire, d'un référent scientifique (tuteur) pour la toute la durée du parcours (5 ans),
 - mise en place de l'approche par projets dans les enseignements, via des projets pluridisciplinaires qui facilitent la compréhension par les étudiants des objectifs et spécificités d'un CMI,
- l'implication dans les formations-supports de membres du secteur professionnel, prêts à plus s'investir dans le CMI.

La décision positive du comité repose aussi sur le constat du soutien constant de l'établissement qui se traduit par :

- la création depuis plusieurs années d'un inter-CMI, bien doté pour assurer, en les mutualisant, tous les enseignements COSEC, pour offrir aux étudiants des lieux dédiés au développement de leur projets et pour structurer les conseils de perfectionnement des CMI ;
- la ré-organisation du site web de l'université donnant plus de visibilité à l'ensemble des CMI et mettant en exergue leurs propriétés générales ;
- la création de DU destinés aux étudiants de CMI, qui valorisent tous les enseignements spécifiques qu'ils reçoivent et toutes les activités complémentaires auxquelles ils participent ;
- le développement des parcours individualisés pour tous les étudiants, approche organisationnelle de la formation dans laquelle les CMI ont toute leur place ;
- l'augmentation des capacités d'accueil des CMI en première année.

L'ensemble de ces points corrigent certaines des insuffisantes qui avaient été relevées en 2021.

Toutefois, le comité d'évaluation reste grandement préoccupé par la persistance du phénomène de perte significative d'étudiants, du fait de réorientations vers d'autres formations ; ceci continue de priver ce CMI d'étudiants au niveau Master et d'en menacer donc la pérennité. Le comité tient aussi à vivement recommander à l'établissement d'étoffer l'équipe pédagogique dont la taille sous-critique est un enjeu pour la survie du CMI. L'équipe pédagogique elle-même devrait approfondir les interactions avec le secteur socioéconomique en tirant parti des outils mis à disposition par l'établissement.

De plus, le comité d'accréditation attire l'attention de l'établissement et des responsables de la formation sur les points de vigilance suivants, plusieurs d'entre eux s'appliquant à l'ensemble des CMI analysés pendant cette campagne de ré-accréditation/suivi :

- l'analyse des causes de la stagnation, voire l'érosion, des effectifs étudiants doit être approfondie ; les efforts pour accroître les flux d'étudiants doivent être poursuivis ; il en va de la pérennité du CMI ;
- les procédures d'amélioration continue de la qualité de la formation doivent être suivies avec précision et les enquêtes auprès des étudiants accessibles ;
- la visibilité de ce CMI via le site web de l'université est inexistante ; la promotion du CMI est insuffisante, malgré les progrès mentionnés plus haut ;
- les étudiants du CMI ont des difficultés à en présenter les objectifs, spécificités et atouts ; ceux-ci doivent être présentés aux étudiants avant l'accès à l'université, puis à leur arrivée ;

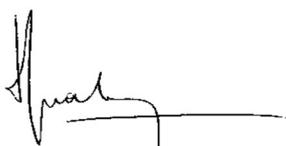
- le sentiment d'appartenance des étudiants à leur CMI est faible ; du fait de la force de l'inter-CMI les étudiants se sentent plus membres de la communauté CMI de l'Université de La Rochelle et ont plus d'échanges au sein de cet ensemble qu'entre eux ; on peut craindre qu'ils ne soient pas les ambassadeurs dont a besoin ce CMI ;
- l'absence dans les COSEC d'enseignements ou d'activités de spécialité propres au CMI réduit aux yeux des étudiants l'intérêt et les avantages du CMI ; l'identité de cette formation doit être renforcée sans affecter l'excellence de l'inter-CMI ;
- l'existence d'un DU pour le niveau licence du CMI, reposant sur les apports des COSEC du CMI, va à l'encontre des efforts de maintien des étudiants dans un parcours en 5 années ; en effet, grâce à ce DU valorisant, les étudiants s'ouvrent de multiples autres possibilités de poursuite d'études ;
- la représentation et la participation du secteur socioéconomique au sein du CMI proviennent entièrement de leurs équivalentes au niveau des filières-supports ; il est nécessaire de développer la présence de partenaires professionnels impliqués dans les enseignements et activités propres du CMI (en sus des stages) ;
- ce CMI doit disposer soit d'un conseil de perfectionnement propre, soit d'un espace de discussion/analyse spécifique, avec ses propres représentants du monde socioéconomique, dans le cadre du conseil de perfectionnement existant au niveau inter-CMI (auquel on peut trouver une certaine logique).

Sur le sujet de l'équilibre optimal en matière de portage de « l'identité CMI » entre chaque CMI d'une part et l'inter-CMI d'autre part, le comité d'accréditation considère que les équipes de l'Université de La Rochelle qui sont impliquées dans le développement des CMI ont maintenant le recul et la maturité pour conduire une réflexion efficace. En matière d'attractivité des CMI et formations-supports, le comité a noté que l'établissement, via son site web, pourrait mieux mettre en avant ses propres spécificités.

En conséquence, le comité d'accréditation encourage fortement les responsables de l'établissement et de la formation à prendre une dernière série de mesures correctives pour amener ce CMI dans de bonnes conditions de fonctionnement lors de la prochaine candidature à la ré-accréditation.

Dans le rapport ci-joint du comité d'évaluation on peut trouver des détails sur les points forts et faibles du CMI. Les remarques sur ces derniers qui visent à assurer la progression de la qualité du CMI selon les référentiels du réseau Figure® doivent conduire à des évolutions qui seront examinées avec précision lors de la prochaine campagne de ré-accréditation.

Le 4 janvier 2024,



Farid Ouabdesselam, Président du comité d'accréditation du Réseau Figure®

RAPPELS IMPORTANTS À PROPOS DES CMI

Les projets de CMI (Cursus Master en Ingénierie) doivent être portés par une université ayant adhéré au Réseau Figure® (Réseau Formations à l'ingénierie par des universités de recherche) en adoptant sa Charte, et doivent respecter les principes fondateurs énoncés dans cette Charte. Ceux-ci constituent les fondements du modèle universitaire de formation aux métiers d'ingénieur, modèle différent et complémentaire de celui des écoles d'ingénieurs.

L'accréditation de l'établissement à délivrer le label CMI-Figure® est accordée pour 5 ans. Elle intervient lorsque le projet intègre les éléments essentiels du référentiel de la formation du Réseau Figure®, et après que l'établissement ait montré son aptitude à les mettre en œuvre, notamment à l'occasion de la visite des experts sur site. Il est rappelé que les activités de mise en situations (AMS) représentent entre 15 et 25 % de la formation pour l'obtention du label, et accompagnent le développement d'une pédagogie de l'expérience à travers des projets et des stages tout au long des 5 années du cursus. Les périodes de stages débutent en CMI1-L1 avec 5 semaines d'immersion en entreprises (3 ECTS), 10 semaines de stage en entreprises ou en laboratoire en CMI3-L3 ou en CMI4-M1 (9 ECTS), et enfin 24 semaines de stage en fin de CMI5-M2 (24 ECTS). La présence en entreprise doit être de 14 semaines au minimum. Une mobilité internationale de 3 mois au minimum est également requise, ainsi que la certification d'un niveau de langue équivalent à 785 points TOEIC.

Admission dans les CMI

Le CMI est une formation en cinq ans. L'objectif est donc d'attirer des étudiants motivés pour cette formation dès le CMI1-L1. L'admission normale doit se faire en S1 via la plateforme nationale Parcoursup, obligatoirement après examen d'un dossier de candidature et entretien.

L'intégration en CMI3-L3, de DUT ou de CPGE selon les disciplines, ne peut constituer qu'un flux marginal complémentaire, traité au cas par cas, pour des étudiants dont l'intégration a été anticipée (co-construction du module de poursuite d'études pour les IUT, passerelles d'intégration...; TPE en CPGE1, stage entre CPGE1 et CPGE2, ...) et selon les règles de scolarité définies par le réseau Figure®.

Évaluation des enseignements par les étudiants

Dans le cadre du processus d'assurance qualité mis en place par le Réseau Figure®, l'évaluation des enseignements par les étudiants est une obligation. Cela doit être effectif dès la première année de ces cursus et sera vérifié.

INFORMATION À PROPOS DU PROCESSUS D'ACCREDITATION

Afin de renforcer la conformité avec les standards européens d'assurance qualité, le Réseau Figure® a décidé de soumettre périodiquement son processus à une évaluation externe par une agence admise au registre européen Eqar (European Quality Assurance Register for higher education). Cette démarche a été initiée auprès du Hcéres (Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) qui a rendu, en janvier 2020, une décision de conformité du processus d'accréditation du label CMI-Figure® pour les cinq prochaines années.

Dans le cadre d'accords avec des agences autorisées de ENAEE (European Network for Accreditation of Engineering Education), le Réseau Figure® permet aux CMI d'accéder également au label EUR-ACE® (European Accredited Engineer).